

REGLEMENT ALSH LES COUSSOULES



SOMMAIRE :

- A : Préambule
- B : Taux d'encadrement
- C : Horaires d'ouverture
- D : Inscription
- E : Tarifs
- F : Modalités de règlement
- G : Sécurité
- H : Communication avec les familles
- I : Programme – Activités
- J : Kit de l'enfant bien équipé

a. Préambule :

L'ALSH Odcvl les Coussoules accueille les enfants dont les parents sont en résidence principale dans les communes de **Leucate, Caves, Treilles, Fitou, Roquefort des Corbières et Feuilla**, (Portel des Corbières et La Palme sous condition que l'un des deux parents travaille sur la commune de Leucate) à partir de 3 ans jusqu'à 17 ans dans la limite des places disponibles sur la structure.

b. Taux d'encadrement :

La loi :

- 1 animateur pour 12 enfants pour les + de 6 ans
- 1 animateur pour 8 enfants pour les – de 6 ans

L'Odcvl :

- 1 animateur pour 10 enfants pour les + de 6 ans
- 1 animateur pour 6 enfants pour les – de 6 ans

c. Horaires d'ouverture :

EXTRASCOLAIRE (Vacances scolaires) :

Ouverture de 8h00 à 18h00 (accueil échelonné entre 8H et 9H15 / départ à partir de 17H) pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi.

L'ALSH est ouvert le samedi **uniquement** en Juillet - Août.

PERISCOLAIRE : Mercredis pendant la période scolaire :

De 08h00 à 18h00 les mercredis hors vacances scolaires (accueil échelonné entre 8H et 9H15 / départ à partir de 17H).

FERMETURE :

L'ALSH est ouvert toutes les périodes de vacances scolaires SAUF les vacances de Noël.

Été : fermeture après le dernier vendredi des vacances.

RAMASSAGE en Bus :

Pour la commune de **Leucate** : le transport en bus est assuré du lundi au vendredi en période de vacances scolaires et tous les mercredis de l'année scolaire (sauf fermeture exceptionnelle et jours fériés)

Inscription obligatoire par mail lorsque vous inscrivez les enfants, merci de préciser l'arrêt souhaité.

LIEUX RAMASSAGE	HORAIRES DEPART	HORAIRES ARRIVEE	
PORT LEUCATE LA FONTAINE	8H45	18H00	
PORT LEUCATE ECOLE	8H50	18H05	
ROND-POINT ULYSSE *	8H55	17H55	
LEUCATE PLAGE CAMPING	9H05	17H50	
LEUCATE ECOLE	9H10	17H45	
LEUCATE CAVE COOPÉRATIVE	9H15	17H40	

***ARRÊTS FACULTATIFS**

Pour les communes en partenariat avec le SIVOM (Caves, Feuilla, Treilles, Fitou et Roquefort des Corbières) : une navette ou un taxi sont proposés à chaque période de vacances scolaires sauf fermeture exceptionnelle et jours fériés.

Attention les horaires sont susceptibles d'être modifiés selon les périodes et la fréquentation
Inscription obligatoire par mail 3 semaines minimum avant le début du séjour.

d. Inscription

Le dossier d'inscription est à votre disposition :

Au Centre de la Franqui

Par mail: coussoules@odcvl.org

Ou téléchargeable sur notre site internet

Toute inscription non annulée par mail 72h à l'avance ou non justifiée par un certificat médical dans les 48h (suivant l'absence) sera facturée.

Les **réservations de périodes se font uniquement par mail : coussoules@odcvl.org**

Merci de réserver la place de votre enfant pour chaque période (entre les vacances scolaires ou avant les périodes de vacances scolaires) en précisant à chaque fois les dates, le NOM et le PRENOM de l'enfant et l'arrêt de bus ou les horaires d'arrivée sur le centre.

IMPORTANT : les réservations pour la période de Juillet et d'Août se feront entre **le 1^{er} mai et le 10 juin** pour le mois de juillet et entre le **1^{er} mai et le 30 juin** pour le mois d'Août. Un mail de confirmation vous sera envoyé pour confirmer l'inscription.

NOUVEAU DOSSIER : les nouveaux dossiers et inscriptions pour l'été se feront entre le 1^{er} mai et le 30 mai uniquement. Toute demande en dehors de ces délais sera étudiée.

e. Tarifs

QUOTIENT FAMILIAL	Taux d'effort	Tarif à l'h	Journée totale (10h)	Journée Incompressible (8h)	Participation SIVOM / MAIRIE à l'heure
<500	50%	0,60 €	6,00 €	4,80 €	1,60 €
501 à 700	60%	0,72 €	7,20 €	5,76 €	1,48 €
701 à 900	70%	0,84 €	8,40 €	6,72 €	1,36 €
901 à 1200	80%	0,96 €	9,60 €	7,68 €	1,24 €
>1200	100%	1,20 €	12,00 €	9,60 €	1,00 €

TARIFS à partir du 01/01/2023

Pour en bénéficier, merci de nous remettre chaque année dès janvier la **taxe d'habitation RECTO VERSO** et l'attestation CAF pour justifier de votre résidence principale sur l'une des communes suivantes :

Leucate

Caves

Treilles

Feuilla

Roquefort des Corbières

Fitou

Pour les communes de Portel des Corbières et de La Palme, nous fournir la taxe d'habitation, l'attestation CAF + une attestation employeur indiquant que vous travaillez sur la commune de Leucate.

Pour les personnes ne vivant pas sur les communes citées, merci de nous consulter.

Journée incompressible : si votre enfant mange tous les jours le repas, la journée vous sera facturée de 9h à 17h.

Heure du matin / heure du soir : si votre enfant prend le bus ou la navette, les heures du matin et du soir vous seront facturées.

Si vous amenez ou venez rechercher votre enfant sur le centre : merci de nous préciser à quelle heure lors de l'inscription, cela déterminera la facturation des heures du matin ou du soir.

Toute période et heure entamée est due

Pour tout changement de QF durant l'année en cours, merci de nous prévenir rapidement.

f. Modalités de règlement :

Le règlement s'effectue à réception de la facture et de préférence par virement bancaire (Espèces et ANCV à remettre **uniquement et directement** au responsable du séjour)

L'IBAN se situe en bas de votre facture.

g. Sécurité :

Pour tout départ avec une personne autre que les parents, une autorisation est à remplir lors de l'inscription.

En cas de maladie ou accident, le représentant légal de l'enfant sera immédiatement prévenu.

L'administration d'un médicament n'est possible que sur prescription médicale. Dans ce cas, les parents doivent fournir l'ordonnance du médecin, les médicaments (marqués au nom de l'enfant) ainsi qu'une autorisation parentale.

h. Communication avec les familles :

Pour tout évènement survenu pendant la journée, l'équipe d'animation (et en priorité le ou la directeur-trice ou l'adjoint) n'hésitera pas à faire remonter les informations aux parents.

Pour régler rapidement d'éventuels problèmes rencontrés durant la journée, n'hésitez pas à contacter les responsables.

i. Programme-Activités :

Le projet pédagogique est affiché au centre, il est consultable. Si vous ne pouvez pas venir au centre, nous vous l'adresserons sur simple demande.

Le programme des journées est établi à l'avance par l'équipe d'animation.

Odcvl s'engage à mettre tout en œuvre pour le bon déroulement des journées (contenu, qualification des animateurs, normes de sécurité...).

j. Kit de l'enfant bien équipé :

Merci de nous aider dans la gestion de la vie quotidienne.

Il est préférable d'habiller les enfants avec des habits permettant d'effectuer différentes activités (atelier travail manuel, jeux extérieurs...).

Prévoir :

- casquette, gourde, chaussures « tout terrain » ;
- pour les plus petits : de quoi se changer en cas de petits problèmes ;
- pour l'été : tenue de plage dont, lunettes et crème solaire (marquées), serviette

Marquez les affaires de vos enfants afin d'éviter pertes et avis de recherches...

Le centre de loisirs décline toute responsabilité en cas de perte d'objet personnel.